

**FICHE
EXPÉRIENCE**

CHOIX DES MODES POUR UNE OPTIMISATION DES DÉPLACEMENTS

n°16

PAYS DE FOGÈRES :

une analyse fine des besoins pour élaborer un schéma de service territorial de transports

ENJEUX ET OBJECTIFS

Situé à proximité de l'agglomération Rennaise, le Pays de Fougères accueille de plus en plus de jeunes ménages avec enfants, aux habitudes urbaines, exigeants en termes d'accès aux services.

Dans sa Charte de Développement Durable (2001-2010), le Pays de Fougères a inscrit l'organisation des services aux habitants comme l'un des axes d'actions prioritaires. Il s'est alors engagé en 2004 dans l'élaboration d'un projet de services au public. Pour le Pays, c'est un moyen pour compléter l'offre existante, un argument de négociation face aux opérateurs et un outil pour mobiliser les élus autour de cette question.

En parallèle, la Région Bretagne, dans le cadre du chantier prioritaire « Pour une Bretagne équitable et solidaire », soutient les pays pour impulser et coordonner les projets en matière d'offre de services au public. Elle a établi en 2005 un cadre de référence pour la réalisation de schémas de services à l'échelle des pays pour définir les priorités en matière de création ou de requalification de services en fonction des besoins avérés des populations. Le Pays de Fougères a fait partie des pays pilotes de cette démarche.

RÉPONSES APPORTÉES**Diagnostic de l'offre en mobilité**

Le diagnostic de la répartition de l'offre de services sur le territoire lancé par le Pays en 2004 intègre une forte dimension qualitative : accessibilité des services, temps de trajet maximum acceptable, etc.

Il s'appuie sur le cadre de référence proposé par la région, qui est organisé autour des différents besoins de la population : se former, travailler, faire garder ses enfants, se soigner, consommer, effectuer ses démarches administratives, etc.

Analyse des besoins de la population

L'objectif étant d'apprécier de manière quantitative et qualitative si l'offre est véritablement adaptée aux besoins des ménages et accessible, le Pays a mené une enquête sur un échantillon de mille ménages, construit à partir des données du recensement de l'INSEE (tenant compte de la composition des ménages, de l'âge et de la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence).

L'enquête a été suivie d'un forum des services réunissant les différentes parties prenantes (élus, Conseil de Développement, associations et opérateurs de services) afin de définir les priorités pour le territoire, dont le transport pour l'accès aux services.

Soutien financier aux communautés de communes

À l'issue de ce processus, un schéma de services a été établi en 2006. Il prévoit d'accorder une aide financière à chaque Communauté de Communes présentant des actions pour développer l'offre de services au regard des priorités inscrites dans le projet. Cette aide est accordée dans le cadre du Contrat de Pays établi avec la Région Bretagne. Ainsi, dix mille euros ont pu être attribués aux territoires réalisant des études transport afin de développer une offre de transports permettant un meilleur accès aux services. L'ensemble des communautés de communes se sont engagées dans des réflexions sur l'offre de transport.

Par ailleurs, dans le cadre du SCoT, un plan de transports et de déplacements a été élaboré.

POINTS À CONSIDÉRER POUR REPRODUCTIBILITÉ**Facteurs de réussite**

L'inscription dans une politique plus large qui permet d'articuler les politiques sectorielles, mais aussi de donner un ancrage et une cohérence de la démarche avec les territoires environnants.

Une implication directe des élus dans l'élaboration du schéma qui a permis de mobiliser de manière très directe les acteurs de la décision et qui constitue un signe fort d'engagement mais aussi une meilleure garantie de pérennité et de portage politique de la démarche.

Un diagnostic quantitatif et qualitatif, tant de l'offre de service que des besoins, qui a permis une approche fine des problématiques spécifiques de mobilité sur le territoire.

Une couverture des différents motifs de déplacements (travail, achats, loisirs, étude, etc.) qui est un levier d'action pertinent pour réduire les besoins de mobilité à la source.

Pour en savoir plus :

www.pays-fougeres.org